

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 5 décembre 2018 à 20 heures 15 sous la présidence de Monsieur DESCOURAUX Marc, Maire.

Madame SIMON est désignée secrétaire de séance.

Monsieur ROBIN et Madame DESBOIS sont absents.

N'ayant aucune remarque sur le compte rendu de la séance du 7 novembre 2018, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Les décisions prises lors de la séance du 05/12/2018 et les informations données sont les suivantes.

LOGEMENT LOCATIF 4 BIS PLACE SAINT-PIERRE

Monsieur le Maire explique que suite à l'annonce de la vacance du logement 4 bis place Saint-Pierre, une seule demande a été déposée auprès de la mairie.

Il s'agit de Madame PERRIER Nicole qui demande la location du logement pour une durée de 3 mois. En effet elle vient de vendre sa maison et elle n'aura les clés de son nouveau logement que courant du 1^{er} trimestre 2019.

A noter que depuis deux personnes se sont montrées intéressées pour louer le logement après le départ de Mme PERRIER.

Accord du conseil

RESSOURCES HUMAINES

Les décisions prises par la commission RH entérinées par les membres du conseil sont :

- Madame PINIER Chantal sera rémunérée hebdomadairement à compter du 01/01/2019 pour 19H.
- Un contrat pour une durée de 12 mois avec un agent pour pallier à l'accroissement futur du travail sera signé à compter du 07/01/2019. Il s'agit d'un contrat à temps complet pour le service technique.
- Avancement de grade pour Madame MOULIN Dominique à compter du 01/01/2019 puisqu'elle remplit les conditions requises pour accéder au grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe.

DECISIONS MODIFICATIVES

Il est nécessaire de passer 2 décisions modificatives afin de prendre en compte le remboursement de la caution du locataire qui laisse le logement du 4 bis place Saint-Pierre et le dépôt de garantie du nouveau locataire.

Ainsi que le virement de crédit suite à l'achat d'un nouveau lave-vaisselle pour la cantine.

Accord du conseil.

RAR

Un point est fait sur les dépenses et recettes d'investissement qui seront inscrites au titre des RAR au 31/12/2018.

Il ne s'agit que d'une estimation puisque la date limite pour envoyer les mandats et les titres d'investissement à la trésorerie est le 14/12/2018.

QUESTIONS DIVERSES ET INFOS

- Date des réunions du 1^{er} semestre 2019 : 23/01 – 06/03 – 24/04 – 05/06

- gymnase : • fuite d'eau : plusieurs devis ont été demandés pour régler ce problème.

• il est nécessaire de revoir les descentes de toit du bâtiment qui semblent ne pas être toutes raccordées.

- vestiaires du foot : 2 devis ont été reçus. Les travaux envisagés ne paraissant pas complexes et un 3^{ème} agent arrivant au service technique début janvier 2019, ces travaux seront réalisés en régie au moment de la trêve. Monsieur le Maire attire l'attention sur le planning de réalisation. Il est proposé, le cas échéant, de faire dans un premier temps un premier vestiaire, le second, dans un deuxième temps.

Un planning va être mis en place par Monsieur LAURENT.

- signatures : la commune est propriétaire de la maison de Madame GIRAUDEAU depuis le 16/11. Un RDV sera pris avec l'architecte du CAUE pour des propositions d'aménagement.

Le bornage pour le terrain de Madame CHAUSSE est prévu le 11 décembre à 9H.30, l'achat de ce terrain par la commune est toujours sous condition du prix de vente définitif.

- travaux : • la rue Sully sera réouverte à la circulation le vendredi 14/12. Orange ne devrait intervenir que fin janvier/début février 2019 ; les travaux pour les trottoirs se feront donc à la suite.

• une future voie reliant Châteauroux à Mongivray est prévue en lieu et place de la voie ferrée actuelle.

La séance est levée 21h30.